



Les Randonneurs de La Cha
93, place de l'Eglise
74230 DINGY-ST-CLAIR
Site Web:
<http://randonneursdelacha.com>

Assurance R.C.P.
WTW France - Département Sport et Evénement
DGPL Fédérations – 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19
fr_ffrandonnee@wtwco.com
Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1



Haute-Savoie

Séjour en co-organisation avec
le CDRP 74
N°FR 018977

Le BEAUFORTAIN

Séjour de randonnées en Etoile - Depuis ARECHES-BEAUFORT (73) -

Le Beaufortain est la région privilégiée des lacs de barrage : le plus connu, le barrage de Roselend, situé entre le col du Pré qui domine la petite ville d'Arêches et le Cormet de Roselend, a englouti lors de sa mise en eau le petit village d'alpage dont le lac tire son nom ; mais d'autres lacs plus petits existent : le barrage de la Girotte au voisinage du col du Joly, le barrage de Saint-Guérin situé également au-dessus d'Arêches, le barrage de la Gittaz près de Roselend.

Le Beaufortain, un jardin d'altitude : Autour des Villages, nous emprunterons plusieurs itinéraires mettant en avant le patrimoine et les villages du Beaufortain avec des panoramas permettant de découvrir les points de vue sur les sommets et les paysages du Beaufortain :

La Pierra Menta 2714 m - Le Grand Mont 2688 m -- Aiguille du Grand Fond 2920 m

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FF Randonnée en cours de validité avec assurance.

Ouverture possible à un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : maximum **16** avec 4 voitures - minimum **8** avec 2 voitures

Acheminement : voitures personnelles avec co-voiturage

Animateurs responsables :

Pierre BONNARD Tel 06 74 17 30 58 et Nicole CHARVET-QUEMIN Tel 06 80 31 72 02

Clôture des inscriptions : 28/01/2026

Date et durée : Du **14/09/2026** au **18/09/2026**, 5 jours et 4 nuits

Organisation et gestion : Club Les Randonneurs de La Cha

Logement : Hôtel ** LE CHRISTIANIA
Route du Grand Mont
74270 ARECHES-BEAUFORT
Pension complète en chambres doubles (draps et serviettes de toilette fournis)
Supplément Chambre particulière séjour : 120 €
(Repas du midi à emporter)

Équipement de randonnée montagne :

Chaussures de marche avec semelles type « Vibram » et bâtons de randonnée, poncho, Contenants pour le pique-nique du midi et tout le nécessaire habituel.

Formalités : carte d'identité et carte vitale et carte mutuelle - Permis de conduire pour les chauffeurs. - Notice médicale personnelle (Ordonnance...) -

Licence FF Randonnée : licence obligatoire 2026-2027, minimum IRA

Prix global : 440€ ; il comprend :

- Les 4 nuits en hôtel, en $\frac{1}{2}$ pension
- Les pique-niques des jours 2 à 5
- Le trajet et transferts sur place en covoiturage
- Une visite guidée
- L'assurance « assistance rapatriement » fournie avec la licence FFRandonnée

Reste à votre charge :

- Le pique-nique du jour 1
- Les boissons
- L'assurance annulation et interruption de séjour facultative

Paiement en 2 chèques à l'ordre « Les Randonneurs de la Cha » **remis à l'inscription** :

- 1^{er} acompte : 220 € débité le 31/01/2026
- 2^{ème} acompte : 220 € débité le 14/08/2026
- En option, assurance annulation et interruption de séjour : 29 € débités à l'inscription. Cette assurance ne peut être souscrite postérieurement à la prise en compte de l'inscription (notice consultable sur le site http://randonneursdelacha.com/rubrique_sejours/voyages)

Note : la contribution IT de 6 € par personne est prise en charge par le club.

Renseignements et réservation : Nicole CHARVET-QUEMIN - 06 80 31 72 02 mncq@wanadoo.fr

Descriptif programme : voir Annexe 1

Modalités d'inscription :

- **Préinscription par mail à envoyer à partir du 29/12/2025**, à Nicole mncq@wanadoo.fr
- Compléter, dater et signer le bulletin d'inscription (à télécharger à partir du site de l'association : http://randonneursdelacha.com/rubrique_sejours/voyages),

- envoyer le bulletin dans les 3 jours par courrier (cachet de la poste faisant foi) ou le déposer dans la boite aux lettres du Club, **avec la date de dépôt sur l'enveloppe** :

+ Vos 2 chèques de règlement à l'ordre des « Randonneurs de la Cha » ,

+ Éventuellement, le bulletin de souscription à l'assurance annulation complété, daté, signé à l'adresse suivante :

Les Randonneurs de La Cha
à l'attention de Nicole CHARVET-QUEMIN
93 Place de l'Eglise
74230 DINGY SAINT CLAIR

Votre inscription sera prise en compte en fonction de la date de préinscription (et sous réserve de la réception des documents et chèques dans les 3 jours suivants)

Après la date de clôture des inscriptions (28/01/2026), ou dès que le nombre maximum de participants sera atteint, vous serez sur liste d'attente.

Conditions d'annulation : en cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés quel que soit le motif de l'annulation. Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le **28/01/2026** : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le **28/01/2026** et le **14/08/2026** : restitution des sommes versées avec une retenue de **35 €** pour frais de dossier. Les contributions UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.
- Annulation postérieure au **14/08/2026** : retenue de 100% du montant total du séjour.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site des randonneurs de la Cha : <http://randonneursdelacha.com/> rubrique séjours/voyages.

Les randonnées pourront se réaliser en un ou deux groupes suivant le nombre et les possibilités de chacun. Les horaires des randonnées sont donnés à titre indicatif en heures de marche effectives. Les conditions météorologiques, la forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier.

VOTRE INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIVE APRES LA DATE DE CLOTURE DU 28/01/2026, ET APRES CONFIRMATION DE L'ASSOCIATION « LES RANDONNEURS DE LA CHA ».

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
23, rue Raspail - 94200 Ivry-sur-Seine- Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréeée et déléguataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Notice Beaufortain 2026 maj201225page 3

Programme des Randonnées - Séjour BEAUFORTAIN

Jour	Date	Randonnée	Départ Sentier	Dénivelé +	Tps Montée	Tps total A/R	Kms	Effort	Tech.	Risque	Observations	Animateur	Heure Départ	Kms A/R	Tarif/Voit
Lundi	14/09	Aller Pk-Belleville – Hauteluce	PK Cimetière Dingy –								Covoiturage		8H	79	
Lundi	14/09	Le Chalet du Berger (1780 m) et le Lac de la Girotte	Pk-Belleville – Hauteluce	580 m	2 h	4h	7	3	3	3	Circuit	Pierre et Nicole	10H30	18	
Mardi	15/09	La Roche PARSTIRE (2109m)	PK-du Col du Pré (1704m)	530 m	2h30	4h	8.5	3	3	3	Circuit	Pierre et Nicole	8h30	15	
Mercredi	16/09	Le Rocher du Vent (2350 m) et Col de la Lauze	PK-du Refuge du Plan de la Lai (1820m)	540 m	2h	4 h	7	4	3	3	Circuit	Pierre et Nicole	8h30	46	
Jeudi	17/09	Col du Bonhomme (2324 m)	Pk-la Gittaz(1630m)	730 m	3h	5h	9.5	4	3	3	Aller/Retour	Pierre ou Nicole	8h30	42	
Jeudi	17/09	La Sausse (1989 m)	Pk-la Gittaz(1630m)	400 m	2h	3h	6	3	3	3	Aller/Retour	Pierre ou Nicole	8h30	42	
Vendredi	18/09	Lac d'Amour Par le Col du Coin – (2400 m) -	Pk – Cormet d'Arêches (2060 m)	550 m	2h	4 h	8.5	4	3	3	Aller-retour	Pierre et Nicole	8h30	28	
		Retour Dingy												72	
											Total			300 kms	

Ce programme et ces horaires peuvent être modifiés en fonction de la météo.
Il sera aussi adapté aux participants, avec la possibilité d'organiser deux groupes. |

Animateurs

Nicole CHARVET-QUEMIN

06 80 31 72 02

Pierre BONNARD

06 74 17 30 58

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
23, rue Raspail - 94200 Ivry-sur-Seine- Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051